AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

MARCHES DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIERS DE SELECTIONS EMIS LE : 11 avril 2025

Objet du marché :

Mise en conformité de LE DEFI à la nouvelle loi communautaire qui régit les IMF

Sutructure contractante : LE DEFI

Source de financement : Budget autonome

Gestion : 2025

Avril 2025

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT

N° 0084.....LEDEFI/CA/DE/CSRHM du 11 avril 2025

Objet : mise en conformité de LE DEFI à la nouvelle loi communautaire qui régit les institutions de microfinance

1- Le présent avis d'appel d'offre ouvert fait suite aux dispositions réglementaires en matière de passation des marchés, contenues dans le manuel de procédure administrative de la mutuelle LE DEFI.

2- Dans le cadre de la mise en conformité à la nouvelle loi communautaire de l'UEMOA qui régit les Institutions de Micro Finances (IMF) exerçant dans notre espace monétaire, les dirigeants de LE DEFI ont décidé de prendre des mesures anticipatives au regard des enjeux de cette nouvelle réglementation.

3- En effet, vu que la nouvelle loi ne reconnait que deux types d'IMF à savoir : les Sociétés coopératives et les Société SA, il s'agit du recrutement d'un cabinet d'experts spécialisés, capable de l'assister dans ce processus de transformation institutionnelle de LE DEFI, de la forme mutuelle à la forme Société coopérative.

4- Les prestations consistent :
   a) A l'élaboration d'un plan stratégique de mise en conformité à la nouvelle loi,
   b) L'actualisation des textes organiques et les différents manuels de procédures au regard de la nouvelle loi,
   c) Assistance pour l'obtention de toutes les autres pièces constitutives du dossier de mise en conformité,
   d) Assistance pour montage et dépôt du dossier de mise en conformité,
   e) Formation des opérationnels concernés sur les exigences de cette nouvelles réglémentations,
   f) Assistance pour la mise en œuvre intégrale du plan stratégique jusqu'à l'obtention de l'acte ministériel de mise en conformité de LE DEFI à la nouvelle loi.

5- Le délai de réalisation de la mission est de 06 mois calendaires.

6- Les candidats intéressés par cet appel d'offre ouvert, sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations:
   - La nature des activités du cabinet en relations avec le domaine des prestations,
   - Nombre d'expérience spécifique du cabinet dans le domaine des prestations,
   - L'organisation technique et managériale du cabinet,
   - La preuve des missions similaires déjà exécutées avec succès,

- L'offre financière,
- Liste et CV du personnel professionnel à affecter à la mission.
- La preuve de l'existence légale du cabinet.

7- Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 20 Pages y compris leur proposition financières.

8- Les candidats peuvent s'associer et candidater en groupement pour renforcer leur compétence respective en joignant à leur dossier une déclaration d'association.

9- Un candidat sera retenu selon la méthode : Sélection fondée sur la qualité et sur le coût.

10- Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue françaises en deux exemplaires physiques (un original et une copie) et doivent être déposées auprès du responsable en charge des appels d'offre à LE DEFI au service ressources matérielles au siège de l'institution sis à Porto-Novo, 4ème arrondissement, boulevard du cinquantenaire, quartier Gbodjê, immeuble LE DEFI au plus tard le ....30 Avril 2025.....

Le Directeur Exécutif

LE DEFI Mutuelle d'Epargne et de Crédit LE DIRECTEUR EXECUTIF Porto-Novo (Rép. du Bénin)

Lucien KOUATONOU